

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

PARADIENE BDS / EN 13970 / v 5.8

Selon le règlement (UE) N° 305/2011:

1. Code d'identification unique du produit type:	PARADIENE BDS
2. Usage(s) prévu(s):	Pare-vapeur bitumineux
3. Fabricant:	BMI Group France Immeuble Network 1 40 avenue Aristide Briand 92220 Bagneux
4. Mandataire:	-
5. Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances:	3
6a. Norme harmonisée (voir §7)	
Organisme(s) notifié(s):	CSTB, organisme notifié n° 0679
6b. Evaluation technique européenne (voir §7)	
Organisme(s) notifié(s):	-

7. Performance(s) déclarée(s):

Spécifications techniques harmonisées				
EN 13970 : 2004				
Caractéristiques essentielles	Performances	Unités	Expression des résultats	Normes
Réaction au feu	E	--	--	EN 13501-1
Étanchéité à l'eau	Passe	--	Passe	EN 1928
Résistance à la traction LxT	320 x 190	N/50 mm	-10 %	EN 12311-1
Allongement LxT	2.5 x 2.0	%	-20 %	EN 12311-1
Résistance au choc (A, support rigide)	700	mm	VLF	EN 12691
Résistance au cisaillement des joints	190 x 300	N/50 mm	-15 %	EN 12317-1
Souplesse à basse température	- 15	°C	VLF	EN 1109
Résistance à la déchirure LxT	85 x 85	N	-10 %	EN 12310-1
Durabilité EN 1296 : Résistance à la vapeur d'eau	Passe	--	Passe	EN 1931
Durabilité EN 1847 : Résistance à la vapeur d'eau	Passe	--	Passe	EN 1931
Propriétés de transmission de la vapeur d'eau	5E+04	--	-40 %	EN 1931

Substances dangereuses

Ce produit ne contient ni amiante ni dérivé de goudron de houille.

En l'absence de méthode d'essai européenne harmonisée, la vérification et la déclaration sur le contenu ou la lixiviation doivent être faites selon les dispositions nationales en vigueur du lieu d'utilisation.

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Bagneux, 18/01/2024

Fouzia Salhi
Directrice Marketing, Communication et RSE

